LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÈCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié Semi-Mensuellement-Le Lundi

Vol. II.

14 DECEMBRE, 1903.

No. 46

SOMMAIRE—Communiqué de l'Archevêché—Avis au Clergé—Lettre de Mgr Taché—E Sacra Congregatione Rituum Urbis et Orbis De Missa Votiva Immac. Con. B. M. V.—Prière composée par Sa Sainteté Pie X—Jubilé de la Proclamation du dogme de L'Immaculé Conception—Benediction de Trois Cloches à Notre-Dame de Lorette—Belle Fête à Ste-Agathe—Diocèse de Saint-Albert—Trois Nouvelles Missions—L'Université d'Ottawa—Une Fleur du Lac des Bois.—Ding! Dang!—La Vérité sur la Nouvelle Cathédrale.

COMMUNIQUE DE L'ARCHEVECHE

Mgr l'Archevêque me charge de demander aux communautés religieuses d'hommes et de femmes du diocèse, de vouloir bien faire une neuvaine de prières aux intentions de Sa Grandeur durant le mois de décembre

J. A. Trudel, secrétaire.

AVIS AU CLERGE.

NOEL ET PREMIER DE L'AN.

Io. Messieurs les curés et missionnaires sont priés d'annoncer aux fidèles que le jour de Noël et le premier jour de l'An tombant un vendredi, les fidèles sont dispensés, de droit commun dans le premier cas et par privilège spécial. dans le second cas, du précepte de l'abstinence, en sorte que l'on pourra manger gras ces deux jours là.

20. Les rapports annuels.

Messieurs les curés et missionnaires sont priés de faire,